



Clermont-Ferrand, le 10/01/2025

Mesdames, et Messieurs Membres du bureau exécutif

Pour information : Salariés de la ligue ARA Volley-ball

## CR du BE n°1 du 6 Janvier 2025 en visioconférence

Adopté au Codir n°4 du 03 Février 2025

**Présents :** Elsa Durieux, Jean-Claude Savoy, Daniel Maisonnial, Cédric Partouche, Véronique Frelat, Céline Desmoulins, Olivier Verdet et Julien Verney.

### 1°) Point organisationnel

Il existe actuellement des adresses génériques pour la CRA et la CRS. Des contacts vont être pris avec l'informaticien de la ligue pour que toutes les commissions puissent disposer d'une adresse générique et que les membres du BE puissent également accéder au cloud de la ligue.

### 2°) Point RH

Présentation des fiches de poste des secrétaires et des fiches descriptives et horaires des techniciens ligues qui ont été présentées à la Toussaint lors d'une réunion du personnel.

Le délégué du personnel (CSE) est désormais François Deroux.

### 3°) Infos

- ❖ Travaux : Il y a des travaux sur les bureaux du CD38 à Eybens. Une demande est faite pour que leurs réunions se passent dans les bureaux de la ligue à Grenoble le temps des travaux. Ouverture et fermeture par Audrey Gustin et réunion possible dans la salle à manger / cuisine des bureaux de la ligue. La première réunion est prévue le 13/1 et il est proposé qu'un emploi du temps soit mis en place afin d'éviter des doublons d'occupation.
- ❖ CRE :
  - Point sur Hauteville qui est une très belle infrastructure (jusqu'à 5 terrains). Une autre option intéressante peut être le nouveau gymnase qui se monte au Pôle Masculin au lycée Jean Perrin à Lyon (potentiel de 10 terrains). Il reste à voir les possibilités d'hébergement et la gestion de la cuisine afin que les techniciens n'aient pas à gérer la logistique autour des repas. Le coût de cette structure n'est pas connu pour l'instant.



- Prévoir des tenues ligue pour les interventions des techniciens au moment des volleyades que les techniciens soient équipés. Il faudrait songer à équiper les techniciens et les adjoints et communiquer sur l'importance de porter cette tenue à chaque fois qu'ils sont en mission de représentation ligue. En termes de tenue de représentation une dotation pour les élus du Comité Directeur mériterait également d'être étudiée afin qu'ils puissent être identifiés lorsqu'ils sont en mission de représentation pour la ligue.
  
- ❖ Tournoi inter ligue M18 de Vichy (30/5-1/6 2025) : le tournoi était déficitaire l'année dernière. Certaines solutions sont recherchées par P. Marta, notamment une facturation au forfait par équipe (en attente du devis du CREPS Vichy). Ce tournoi est interdit aux joueurs et joueuses de niveau national ainsi qu'aux joueurs et joueuses de Pôle et est en « concurrence » avec le tournoi International de Rixheim. Cette année l'organisation du tournoi sera faite par Sebastien Goudal et Stéphane Thomas (CD03). Problème : il faudrait faire partir de la communication et avoir la participation d'au moins 4 ou 5 sélections par genre venant d'autres ligues pour que le tournoi ne soit pas déficitaire. La Plaquette doit partir très vite en indiquant le prix car la date limite approche très vite (il nous faudrait un retour des sélections intéressées avant le 28 Février).
  
- ❖ La mise à disposition de Sandrine pour le CDE Auvergne M13 a été annulée faute de suffisamment d'inscrits au stage.
  
- ❖ Volleyades 2025 : F. De Tschudy gérait jusqu'ici l'organisation logistique (transport/hébergement) des volleyades. Suite à son départ, il faudra assurer son remplacement pour cette tâche. La mission sera proposée à Sandrine Lurol pour les féminines et Thierry Bouthenet pour les masculins.
  
- ❖ Tournois interdépartementaux : il serait bien que des élus du CODIR puissent se rendre présents pour les tournois interdépartementaux afin d'assurer la représentation de la ligue. N'hésitez pas à vous signaler. Les dates sont les suivantes :
  - M12 F / M13 G : 1er mars à Arnas (69) et 26 Avril à PESD
  - M12 G / M11 F : 30 Avril (lieu à déterminer)
  
- ❖ Nous avons reçu un mail d'Auriane Oliveira qui souhaitait éventuellement démissionner au profit de Thierry Placette. Après relecture des statuts, l'article 7.2.4 de nos statuts stipule : « *Vacances des Administrateurs Régionaux : En cas de vacances définitive d'un Administrateur avant l'expiration de son mandat pour quelle que soit la cause, le poste vacant est pourvu par un candidat du même genre dans l'ordre du résultat du scrutin plurinominal à un tour. A défaut de candidat restant, il est procédé à une élection au scrutin uninominal ou plurinominal à un tour pour la durée du mandat restant à courir.* ».

4°) Composition des commissions

Il est demandé aux présidents des commissions de proposer une composition de leur commission avant le prochain CODIR. Une attention particulière doit être portée aux statuts afin de respecter les règles de composition des commissions.

5°) Planning annuel des réunions BE + CODIR et date prévisionnelle AG

Les prochains BE sont prévus aux dates suivantes :

- \*Samedi 15 Février 2025 : 9h en visio
- \*Mercredi 12 Mars 2025 : 20h30 en visio
- \*Lundi 14 Avril 2025 : 20h30 en visio
- \*Samedi 17 Mai 2025 : 9h30 en présentiel à APPRIEU

Les prochains CODIR sont prévus aux dates suivantes :

- \*Lundi 3 Février à 20h30 en visio
- \*Samedi 5 Avril à 9h en visio
- \*Mercredi 11 Juin à 20h30 en visio

Il est prévu d'organiser l'Assemblée Générale de la Ligue le Samedi 28 Juin.

Le secrétaire de Séance

Julien VERNEY